RACONTE-MOI BOUTIGNY !

N° 13 JUILLET – DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

Page 2 : Information de Monsieur le Maire
Page 3 : Le bilan et les programmes
Page 5 : Environnement et tourisme
Page 6 : Vie associative et sportive
Page 7: Ecole et Noël
Page 8 : Fin d'année et planning

L'ensemble du Conseil souhaite que vous passiez une bonne année dans notre belle commune.

Le mot du Maire

Chères Boutignaciennes,

Chers Boutignaciens,

Pendant cette année particulière nous avons connu beaucoup de changements.

Nous avons vécu une année difficile au niveau sanitaire, économique et social. Lors des dernières heures de l'année passée j'ai eu une pensée pour les Français et les Françaises qui ont été touchés directement ou indirectement par cette maladie.

En ce début d'année, je veux également remercier ceux qui se sont investis pour les autres, le personnel soignant, le personnel de notre commune et de nos écoles et RPI et l'ensemble des élus.

L'année se termine et elle me fait garder l'espoir, car pendant ces mois difficiles nous avons connu un élan de solidarité et de générosité sans précédent, nous ne remercierons jamais assez ceux qui ont donné un peu de leur temps pour le bien-être des autres. La vaccination a débuté et j'ose penser que cela nous permettra de retrouver, en 2021, un peu plus de liberté.

.

Cette année il n'y a pas eu de vœux publics, c'est pour cela que je tenais, au nom de tout le Conseil et de l'ensemble du personnel de la commune, vous remercier pour votre confiance et vous souhaiter la meilleure année possible et surtout une bonne santé. Que 2021 vous permette de réaliser vos vœux les plus chers.

Vous pouvez compter sur nous.

Marc ROBIN
Maire de Boutigny
Conseiller communautaire
1er Vice-Président du SMAAEP.

Une cérémonie du 11 novembre 2020 dans l'intimité…

La cérémonie du 11 novembre dernier devant le monument-aux-morts a dû s'adapter aux consignes sanitaires. Sept personnes étaient présentes dont six membres du conseil municipal et un porte-drapeau.

Marc Robin, Maire de Boutigny a prononcé son allocution. Il a évoqué le sacrifice, les souffrances et le courage de ceux qui ont combattu durant la Grande Guerre pour défendre la Patrie et rétablir la paix. Il a rappelé que l'année 2020 a marqué le centenaire du soldat inconnu qui représente tous les soldats morts pour la France lors des différents conflits.

Un dépôt de gerbe a ensuite eu lieu et il a été procédé à la lecture des noms des habitants de Boutigny morts pour notre pays. Une minute de silence a été observée puis la Marseillaise a été reprise en chœur par l'ensemble des présents.

Isabelle Paultre de Lamotte a alors donné lecture d'un témoignage émouvant de Maurice Genevoix sur le jour de l'Armistice ; ce grand écrivain a fait, ce jour-là, son entrée au Panthéon.

Vous n'avez pas pu, hélas, assister à cette cérémonie en raison de la pandémie ; sachez que cet hommage a été rendu au nom de tous les habitants de la commune…

Mairie - Renseignements utiles

Horaires d'ouverture
Lundi : 10h00 - 12h00
Mardi : 16h00 - 18h00
Jeudi : 16h00 - 18h00
Vendredi : 16h00 - 18h00

Contacts
e-mail : boutigny-77@wanadoo.fr
tél : 01 60 25 63 84

Gendarmerie de Crécy
01 64 63 80 42

Pendant les congés, signalez votre absence à la Mairie ou à la gendarmerie.

La commission communication

Le comité de rédaction
Marc Robin; Jean-Michel Labranque; Daniel Aubart; Ingrid Petit; Nicolas Jordan
Contact : boutigny-77@wanadoo.fr
Retrouvez l'actualité de votre commune sur:
Facebook : Boutigny77

Le bilan et le programme

BOUTIGNY
et ses hameaux

Il y a un an, entouré de la liste : « Agissons ensemble pour BOUTIGNY » j'annonçais ma candidature.

L'année 2020 a été particulière et dramatique pour beaucoup d'entre-nous, au niveau sanitaire, économique et social.

La prise de poste du nouveau Conseil municipal a été retardée et notre action ralentie. Dès le mois de juin 2020, nous avons travaillé pour lancer les différents projets que nous avions annoncés. Nous n'avons pas compté nos heures pour faire avancer tous les dossiers.

Nous avons travaillé avec les services qui nous entourent, de la CAPM, de la Police Intercommunale, de la gendarmerie et des différents syndicats.

Nous nous sommes positionnés pour faire avancer les dossiers qui font notre quotidien :

Les écoles : Claude Bonnerave est président du RPI des 3 communes: Boutigny, Saint-Fiacre et Villemareuil.

La gestion des eaux : Marc ROBIN est vice-président du SMAAEP.

La gestion des déchets sauvages : Boutigny fait partie du groupe de travail sur le sujet dans la CAPM.

Et l'ensemble des autres sujets par l'investissement de l'ensemble des conseillers sur les sujets de sécurité, tourisme, patrimoine, urbanisme, solidarité, vie associative et sportive……. En 2021 nous continuerons pour le bien-vivre de chacun d'entre -nous. **Marc ROBIN**

Panneaux d'entrée de commune pour annoncer la participation citoyenne et le trophée Zéro Phyto

Zéro Phyt'Eau : un trophée pour notre commune…

Le 30 septembre dernier Boutigny a reçu le trophée « Zéro Phyt'Eau » lors de la cérémonie qui s'est tenue à Blandy-Les-Tours. Cette récompense est décernée aux communes ayant totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, insecticides et fongicides) depuis au moins deux ans pour l'entretien des espaces publics. Ces communes s'engagent à maintenir dans le temps le zéro phytosanitaire.

Ces mesures sont importantes pour préserver notre santé et notre cadre de vie. La protection de l'eau est mise en avant dans cette appellation « Zéro Phyt'Eau » ; le Conseil Départemental de Seine-et-Marne en a fait un axe central du Plan Départemental de l'Eau.

Comme vous le savez, les particuliers ne peuvent plus utiliser certains produits comme les glyphosates (exemple : le Roundup) et nous vous incitons à les restituer en jardinerie si vous en avez encore en réserve.

Le Conseil départemental de Seine-et-Marne met à disposition sur son site https://www.seine-et-marne.fr/fr/publications/guide-zero-phyteau un guide téléchargeable (« guide Zéro Phyt'eau ») avec de nombreuses informations utiles sur le sujet. N'hésitez-pas à le consulter… **Daniel Aubart**

Les travaux

Entretien de la toiture de l'église

En cette fin d'année la municipalité a fait faire des travaux d'entretien sur la toiture de l'église. De nombreuses tuiles étaient en effet déplacées, cassées ou manquantes et un solin a été repris. L'entreprise Brossel a réalisé ces travaux entre décembre et janvier.

L'église Saint-Médard nécessitera d'autres rénovations dans les années à venir. La commission Patrimoine travaille activement pour rechercher des subventions et des financements complémentaires pour que perdure ce bel édifice du XVème siècle.

Sécurité routière : un ralentisseur installé à Magny

En fin d'année un ralentisseur a été installé rue de Crécy à Magny-Saint-Loup. Cet aménagement avait été voté par la précédente équipe municipale. Nous espérons que la limitation de vitesse à 30 km/heure sera respectée pour assurer la sécurité des piétons et la tranquillité des riverains. Une extension de cette limitation de vitesse à d'autres parties habitées de la commune est à l'étude.

Défibrillateur : Le Défibrillateur est arrivé. Nous l'avions évoqué, ça y est ! Il sera posé sur la façade de la mairie. Les formations seront réalisées par Mr Achille HOURDÉ Président de l'association « Fait battre ton cœur ». Un flyer sera distribué dans toutes les boites aux lettres afin de vous avertir et vous permettre de vous inscrire si vous le souhaitez.

Eclairage: Un programme est mis en place pour compléter et rénover les éclairages de nos rues.
Entre 2020 et 2022 la totalité de la commune sera concernée par ces travaux pris en charge à 70 % par la région.

Tri/ déchets verts Comme vous avez pu le constater, la dotation des sacs de déchets verts a été modifiée. Si vous avez plus 1 250m² vous n'avez droit qu'à 125 sacs/an. En solution alternative, la CAPM incite les personnes à composter. Pourquoi ? Le compostage est un mode de **recyclage** important qui peut se faire à la maison. C'est un moyen facile de réduire d'un tiers la quantité de résidus produits par les ménages. Le compostage produit **un excellent amendement du sol** utilisé pour le jardinage et l'aménagement paysagé.

Environnement et tourisme

La Dhuis, nouveau look, mais qui est la Dhuis ?

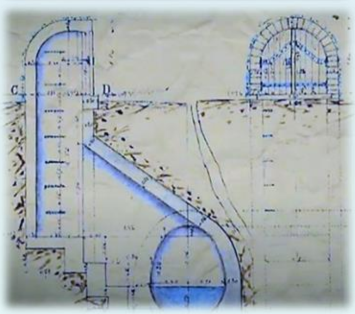

Jusque dans les années 1860, la qualité de l'eau des Parisiens n'est pas bonne. Les épidémies se multiplient dans la capitale et près de 11000 habitants périssent du choléra en 1854. Haussmann veut transformer Paris. Il souhaite réorganiser l'alimentation en eau de la ville. Le principe de séparer les eaux entre celles destinées aux particuliers (eau de sources) et celles destinées à l'industrie et le nettoyage des rues et des égouts (eau de rivières) est alors acté.

C'est le 18 mai 1860 que le conseil municipal de Paris approuve le projet de dérivation de la Dhuis pour alimenter en eau les Parisiens. La commune a acheté la source en 1859. En 1862 les achats de parcelles et les expropriations débutent. Les expropriations ont suscité des remous et les contestations sur le prix des parcelles qui n'ont pas épargné Boutigny. Huit terrains cadastrés ont été concernés par le décret impérial appartenant à 5 propriétaires différents dont la commune elle-même. La ville de Paris devint donc propriétaire d'un ruban vert de 20 à 30 m de large serpentant à travers nos villages. Une fine bande de terre scrupuleusement surveillée, les cultivateurs empiétant leurs labourages sur cette zone sont amendables. Ce terre-plein est gazonné sur la majeure partie de l'ouvrage, et en permet la protection. En effet, aucun arbre ne doit y pousser afin qu'aucune racine n'endommage l'aqueduc. La dérivation de la source de la Dhuis a été construite de fin juin 1863 au 2 août 1865. Cette eau est captée dans l'Aisne à Pargny la Dhuys et permet de produire 20 000 mètres cube d'eau par jour. L'ouvrage est entièrement souterrain et long de 130,8 km, de son point initial jusqu'au réservoir de Ménilmontant.

Cet ouvrage d'1,70 m de hauteur et d'1,40 m de largeur a été conçu par Eugène Belgrand. C'est le premier ouvrage de l'ère moderne qui permet d'apporter de l'eau de source aux particuliers parisiens. L'aqueduc traverse 21 vallées. Son point de départ s'élève à 128 mètres d'altitude et son point d'arrivée à 108 mètres. L'eau était donc amenée dans la capitale par écoulement gravitaire. Le dénivelé y est en moyenne de 16 cm par kilomètre. Une goutte d'eau mettait alors 4 jours pour atteindre la capitale.

Depuis l'année 2000, l'aqueduc n'alimente plus Paris qui, jusqu' alors, recevait encore le surplus non consommé par Val d'Europe et le parc Disneyland. Sa longueur active n'est plus que de 97 km.

Le 2 décembre 2015, Val d'Europe Agglomération a acheté le tronçon amont de l'acqueduc à la commune de Paris, qui n'en avait plus l'utilité, à hauteur de 4 millions d'euros pour sécuriser son approvisionnement en eau. Elle prend en charge l'entretien de cet ouvrage et la rénovation des tronçons qui le nécessitent pour en assurer sa longévité. Ce propriétaire prévoit des investissements à hauteur d'un million par an pour entretenir l'ouvrage.

Sur l'aqueduc, nous nous y promenons, même si le mauvais temps peut rendre boueuses certaines zones. Le long de cette promenade, nous pouvons observer de petits édifices (sur lesquels un autocollant stipule encore, et à tort, l'appartenance à la commune de Paris). Ce sont des regards qui jalonnent le parcours tous les 500 mètres. Si vous aussi vous vous demandez ce que renferment ces portes, voici un plan en coupe qui vous en donnera un aperçu. En baissant la tête, nous pouvons également remarquer des bornes hectométriques tout au long du parcours qui indiquent la distance nous séparant de la source.

La Dhuis marque de son empreinte notre territoire. Preuve en est le nom que porte le collège de secteur. **Nicolas JORDAN**

Vie associative et sportive

Nous avons besoin de vous : rejoignez l'Amicale scolaire !

La nouvelle équipe de l'Amicale Scolaire a besoin de toutes les forces vives et les bonnes volontés pour faire vivre l'association.

Quel est son but ?

L'équipe de l'Amicale scolaire souhaite créer une dynamique de village en mettant les familles au cœur des projets et des animations dédiées aux enfants. La crise sanitaire actuelle nous oblige à garder des distances physiques mais nous devons continuer de garder du lien social et de faire vivre notre communauté.

Comment participer ?

Pas d'inquiétude : chacun et chacune participe en fonction de son emploi du temps et de ses envies.

Proposition pour récupérer matériel et bonnes idées auprès de l'équipe et de réaliser des ateliers de création à la maison, chacun dans son environnement et selon son rythme.

Le mot d'ordre : s'amuser !

Vous pouvez créer des décorations pour Noël, pour Pâques ou d'autres fêtes, confectionner des fleurs en papier crépon, constituer des petits paquets de chocolats….

Et si vous êtes costauds : aider à la logistique !

Qui contacter pour participer ?

Mélanie JARDIN et Sébastien ROSSIGNOL enfants du pays de Boutigny ont souhaité poursuivre le travail réalisé depuis tant d'années par l'Amicale Scolaire en s'associant avec Marie LOISSEL, Céline LECERF et Céline TESTE. L'amicale c'est la madeleine de Proust de l'équipe : ce sont des souvenirs d'enfants associés à la joie des découvertes de la nature et des activités ludiques entre copains.

Tous ensemble avec l'Amicale !

Contact via le site Facebook Amicale Scolaire de Boutigny **Ingrid PETIT**

Amicale scolaire:
De belles décorations pour illuminer cette fin d'année, merci !

Les Amis de Magny ont participé à l'embellissement de la commune avec de nombreux bénévoles Merci à tous !

Le Poney Club de Boutigny et Élevage de Belou

L'année 2020 aura été une année mouvementée comme nous le savons tous.

Malgré les deux confinements "le Poney Club de Boutigny et Élevage de Belou" aura su s'adapter afin de prendre soin de ses adhérents, partenaires et équidés pour la partie Poney.

Pour la partie cheval, l'année 2020 a été couronnée par la qualification de 4 chevaux de l'écurie à la finale de la grande semaine de l'élevage de Fontainebleau. Il s'agit du rendez-vous annuel de l'élevage avec les meilleurs chevaux présentés. Ainsi, nous pouvons féliciter:

Folie Douce de Belou, jument de 5 ans issue de l'élevage maison.
Etcetera de Belou, jument de 6 ans.
Délice et Douce Nuit, deux chevaux de 7ans .

Nous tenons aussi à dire un grand merci aux agriculteurs qui sont venus en aide au Poney Club lorsqu'il y a eu une coupure d'eau importante cet été.

Le Poney Club et son Équipe vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2021 en croisant les doigts pour qu'elle soit moins difficile pour tous!

Sylvie Maschi-Vassilère

L'école

et ses hameaux BOUTIGNY

L'école des Prés Verts fait partie du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) comprenant les communes de Boutigny, Saint Fiacre et Villemareuil. 183 élèves sont scolarisés dans le RPI répartis comme suit :
105 élèves dans 4 classes à Boutigny, 26 élèves dans une classe à Saint Fiacre et 52 élèves dans 2 classes à Villemareuil. Cette année, ce sont 85 enfants de notre commune qui se répartissent sur les trois écoles.
La commune de Boutigny accueille les élèves les plus jeunes de la petite section au CP. Cette année, il y a :
1 classe de PS/MS – Mme Vixendou
1 classe de PS/MS – Mme De Carvalho (M. Collin les vendredis)
1 classe de GS – Mme Lenoir
1 classe de CP/CE1 – Mme Labranque, directrice (M. Perrier les vendredis)
La rentrée de septembre a été quelque peu compliquée avec un poste d'enseignant non pourvu par l'Education Nationale. À notre grand regret, la rentrée scolaire n'a pas été la plus sereine que ce soit pour les enfants et leurs parents, les enseignants et le SIVU.
Pour les inscriptions administratives 2021-2022 des nouveaux élèves, les familles peuvent dès maintenant commencer à s'inscrire en mairie en se dotant du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec la directrice pour les inscriptions pédagogiques.
Au mois de juin, pensez à entreprendre les démarches pour le renouvellement de la carte de transport scolaire. **Nicolas JORDAN**

Noël à l'école et à la garderie les Petits Poucets de la Dhuis

1er Concours des maisons illuminées

Cette année et au vu de la conjoncture actuelle à la suite de la pandémie, le conseil municipal a organisé un concours des maisons illuminées en partenariat avec la jardinerie POULLAIN de Mareuil les Meaux. Cela a été une réussite car plus de 40 maisons ont répondu au concours et ont mis de la lumière dans nos hameaux. Cela a mis de la vie, de la gaieté dans nos rues et hameaux pour le plaisir des petits comme des grands.

Les gagnants :

1er Mr et Mme LEJEUNE 51 rue de la fontaine
2ème Mr Manuel LOPES et Paula MARTENS 6 rue des petits margotins (Voir le nom de Manu car je ne l'ai pas avec moi)
3ème Cour du 31 grande rue (prix décerné à l'ensemble de la cour).
15 autres personnes auront un diplôme avec un cadeau de la jardinerie POULLAIN.
Jean-Michel LABRANQUE

Fin d'année

BOUTIGNY
et ses hameaux

Noël à la mairie

Lutins de Boutigny
Merci aux petits Lutins de Boutigny pour ces belles cartes réalisées pour accompagner le Noël de nos Ainés.
Une belle surprise avec le colis offert par la mairie.

Le programme du 1er semestre 2021

- Réunion publique: présentation des résultats et programme des investissements à venir.
- Chasse aux œufs.
- Commémoration du 8 mai sur le rond-point de la cantine.
- Fête de la Saint Médard.
- Election départementale et régionale 1er tour.
- Election départementale et régionale 2ème tour.

- **Le calendrier peut changer en fonction de l'évolution sanitaire**

Cimetière

Une commission travaille actuellement sur l'aménagement des allées, le règlement intérieur ainsi que sur l'inventaire des tombes en déshérence afin de contacter les propriétaires des concessions. Nous vous rappelons qu'il n'est plus utilisé de produits phytosanitaires pour l'entretien de notre commune (voir article « Zéro Phyt'eau ») et pour le cimetière en particulier. Nous vous conseillons de mettre en place des plantes couvre-sols qui permettent de limiter le désherbage et enjolivent le lieu. Une fiche conseil (« Des couvre-sols pour limiter le désherbage dans les collectivités ») sera à votre disposition sur le futur site de la mairie. Une version papier est disponible dès maintenant en mairie.

Etat civil du 2ème semestre 2020

- Nombre de naissances: 5
- Nombre de mariages: 3
- Nombre de décès: 4